



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2019

2018 DPE 64 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

DOCUMENT BUDGETAIRE

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21750001617666	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Collectivité à statut particulier : Ville de Paris
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Direction Régionale des Finances publiques d'Ile de France et du Département de Paris

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe de l'assainissement (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	31

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 110 100,00	100 110 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		100 110 100,00	100 110 100,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	61 184 330,00	61 184 330,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		61 184 330,00	61 184 330,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	161 294 430,00	161 294 430,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	36 920 000,00	0,00	36 808 048,34	36 808 048,34	36 808 048,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 800 000,00	0,00	24 888 370,00	24 888 370,00	24 888 370,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		61 870 000,00	0,00	61 711 418,34	61 711 418,34	61 711 418,34
66	Charges financières	890 000,00	0,00	889 361,00	889 361,00	889 361,00
67	Charges exceptionnelles	1 800 000,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		64 570 000,00	0,00	63 230 779,34	63 230 779,34	63 230 779,34
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 240 000,00		10 569 320,66	10 569 320,66	10 569 320,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 890 000,00		26 310 000,00	26 310 000,00	26 310 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		31 130 000,00		36 879 320,66	36 879 320,66	36 879 320,66
TOTAL		95 700 000,00	0,00	100 110 100,00	100 110 100,00	100 110 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 110 100,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	31 200,00	0,00	31 200,00	31 200,00	31 200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	87 388 800,00	0,00	91 676 800,00	91 676 800,00	91 676 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 110 000,00	0,00	1 119 100,00	1 119 100,00	1 119 100,00
75	Autres produits de gestion courante	2 220 000,00	0,00	2 220 000,00	2 220 000,00	2 220 000,00
Total des recettes de gestion des services		90 750 000,00	0,00	95 047 100,00	95 047 100,00	95 047 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		90 860 000,00	0,00	95 157 100,00	95 157 100,00	95 157 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 840 000,00		4 953 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 840 000,00		4 953 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
TOTAL		95 700 000,00	0,00	100 110 100,00	100 110 100,00	100 110 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 110 100,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	31 926 320,66
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 020 000,00	0,00	3 897 250,00	3 897 250,00	3 897 250,00
21	Immobilisations corporelles	1 600 000,00	0,00	1 402 500,00	1 402 500,00	1 402 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 783 625,00	0,00	44 374 930,00	44 374 930,00	44 374 930,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		34 403 625,00	0,00	49 674 680,00	49 674 680,00	49 674 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 852 920,00	0,00	4 681 650,00	4 681 650,00	4 681 650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 352 920,00	0,00	5 181 650,00	5 181 650,00	5 181 650,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 640 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		41 396 545,00	0,00	55 126 330,00	55 126 330,00	55 126 330,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 840 000,00		4 953 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	404 000,00		1 105 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 244 000,00		6 058 000,00	6 058 000,00	6 058 000,00
TOTAL		46 640 545,00	0,00	61 184 330,00	61 184 330,00	61 184 330,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 184 330,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 650 000,00	0,00	7 630 000,00	7 630 000,00	7 630 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 961 545,00	0,00	15 450 009,34	15 450 009,34	15 450 009,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 611 545,00	0,00	23 080 009,34	23 080 009,34	23 080 009,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 495 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 106 545,00	0,00	23 200 009,34	23 200 009,34	23 200 009,34
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 240 000,00		10 569 320,66	10 569 320,66	10 569 320,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 890 000,00		26 310 000,00	26 310 000,00	26 310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	404 000,00		1 105 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		31 534 000,00		37 984 320,66	37 984 320,66	37 984 320,66
TOTAL		46 640 545,00	0,00	61 184 330,00	61 184 330,00	61 184 330,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 184 330,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	31 926 320,66
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	36 808 048,34		36 808 048,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 888 370,00		24 888 370,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	889 361,00	0,00	889 361,00
67	Charges exceptionnelles	620 000,00	0,00	620 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	26 310 000,00	26 310 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		10 569 320,66	10 569 320,66
Dépenses d'exploitation – Total		63 230 779,34	36 879 320,66	100 110 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 110 100,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	4 953 000,00	5 453 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 681 650,00	0,00	4 681 650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 897 250,00	0,00	3 897 250,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 402 500,00	0,00	1 402 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	44 374 930,00	1 105 000,00	45 479 930,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	270 000,00	0,00	270 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		55 126 330,00	6 058 000,00	61 184 330,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 184 330,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 200,00		31 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	91 676 800,00		91 676 800,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 119 100,00		1 119 100,00
75	Autres produits de gestion courante	2 220 000,00		2 220 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	110 000,00	4 953 000,00	5 063 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		95 157 100,00	4 953 000,00	100 110 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 110 100,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 630 000,00	0,00	7 630 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 450 009,34	0,00	15 450 009,34
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 105 000,00	1 105 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		26 310 000,00	26 310 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	120 000,00	0,00	120 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		10 569 320,66	10 569 320,66
Recettes d'investissement – Total		23 200 009,34	37 984 320,66	61 184 330,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 184 330,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	36 920 000,00	36 808 048,34	36 808 048,34
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	31 200,00	31 200,00	31 200,00
604	Achats d'études, prestations de services	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	13 960 000,00	14 520 000,00	14 520 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 685 000,00	1 685 500,00	1 685 500,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6066	Carburants	125 000,00	125 000,00	125 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
6078	Autres marchandises	15 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Sous-traitance générale	1 030 300,00	1 030 300,00	1 030 300,00
6132	Locations immobilières	114 000,00	114 000,00	114 000,00
6135	Locations mobilières	925 000,00	934 250,00	934 250,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	58 000,00	58 000,00	58 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 770 000,00	3 875 298,34	3 875 298,34
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	80 000,00	300 000,00	300 000,00
61551	Entretien matériel roulant	32 000,00	32 000,00	32 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6168	Autres	238 000,00	238 000,00	238 000,00
617	Etudes et recherches	250 000,00	250 000,00	250 000,00
618	Divers	311 000,00	311 000,00	311 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6226	Honoraires	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6244	Transports administratifs	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6256	Missions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	16 500,00	16 500,00	16 500,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	260 000,00	260 000,00	260 000,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 100,00	9 100,00	9 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	235 000,00	235 000,00	235 000,00
6287	Remboursements de frais	7 498 200,00	7 498 200,00	7 498 200,00
63513	Autres impôts locaux	330 000,00	330 000,00	330 000,00
6378	Autres taxes et redevances	80 000,00	80 000,00	80 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 800 000,00	24 888 370,00	24 888 370,00
6331	Versement de transport	370 000,00	372 960,00	372 960,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	80 000,00	80 640,00	80 640,00
6411	Salaires, appointements, commissions	13 300 000,00	13 296 370,00	13 296 370,00
6413	Primes et gratifications	4 755 000,00	4 793 040,00	4 793 040,00
6415	Supplément familial	270 000,00	272 160,00	272 160,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 160 000,00	2 177 280,00	2 177 280,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 800 000,00	3 830 400,00	3 830 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	65 000,00	65 520,00	65 520,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		61 870 000,00	61 711 418,34	61 711 418,34
66	Charges financières (b) (8)	890 000,00	889 361,00	889 361,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	890 000,00	889 361,00	889 361,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 800 000,00	620 000,00	620 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00	350 000,00	350 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	500 000,00	250 000,00	250 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 080 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		64 570 000,00	63 230 779,34	63 230 779,34
023	Virement à la section d'investissement	5 240 000,00	10 569 320,66	10 569 320,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	25 890 000,00	26 310 000,00	26 310 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	25 890 000,00	26 310 000,00	26 310 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		31 130 000,00	36 879 320,66	36 879 320,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		31 130 000,00	36 879 320,66	36 879 320,66
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		95 700 000,00	100 110 100,00	100 110 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 110 100,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 200,00	31 200,00	31 200,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	31 200,00	31 200,00	31 200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	87 388 800,00	91 676 800,00	91 676 800,00
704	Travaux	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	65 310 000,00	69 593 000,00	69 593 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	18 182 000,00	18 182 000,00	18 182 000,00
7068	Autres prestations de services	638 800,00	638 800,00	638 800,00
7083	Locations diverses	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	5 000,00	10 000,00	10 000,00
7087	Remboursement de frais	242 000,00	242 000,00	242 000,00
7088	Autres produits activités annexes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 110 000,00	1 119 100,00	1 119 100,00
747	Subv. et participat° collectivités	910 000,00	919 100,00	919 100,00
748	Autres subventions d'exploitation	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 220 000,00	2 220 000,00	2 220 000,00
7588	Autres	2 220 000,00	2 220 000,00	2 220 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		90 750 000,00	95 047 100,00	95 047 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	110 000,00	110 000,00	110 000,00
778	Autres produits exceptionnels	110 000,00	110 000,00	110 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		90 860 000,00	95 157 100,00	95 157 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 840 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 840 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 840 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		95 700 000,00	100 110 100,00	100 110 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 110 100,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 020 000,00	3 897 250,00	3 897 250,00
2031	Frais d'études	2 940 000,00	3 829 250,00	3 829 250,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	8 500,00	8 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	70 000,00	59 500,00	59 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 600 000,00	1 402 500,00	1 402 500,00
2154	Matériel industriel	360 000,00	378 250,00	378 250,00
2155	Outillage industriel	155 000,00	157 250,00	157 250,00
21562	Service d'assainissement	130 000,00	110 500,00	110 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	510 000,00	454 750,00	454 750,00
2184	Mobilier	445 000,00	301 750,00	301 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	29 783 625,00	44 374 930,00	44 374 930,00
2313	Constructions	2 450 000,00	2 911 250,00	2 911 250,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	23 483 625,00	36 674 780,00	36 674 780,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	2 700 000,00	3 683 900,00	3 683 900,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 150 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
Total des dépenses d'équipement		34 403 625,00	49 674 680,00	49 674 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	500 000,00	500 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 852 920,00	4 681 650,00	4 681 650,00
1641	Emprunts en euros	1 852 920,00	1 484 650,00	1 484 650,00
1678	Autres dettes condit° particulières	3 000 000,00	3 197 000,00	3 197 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 352 920,00	5 181 650,00	5 181 650,00
458116	Modification réseau (prolongation ligne 11) (6)	1 200 000,00	270 000,00	270 000,00
458117	Ligne 14 ? Maison Blanche?RATP (6)	200 000,00	0,00	0,00
458118	Raccordement BE de la RD1 sur le collecteur d'Asnieres (6)	240 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 640 000,00	270 000,00	270 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		41 396 545,00	55 126 330,00	55 126 330,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 840 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 840 000,00	4 953 000,00	4 953 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	4 280 000,00	4 303 000,00	4 303 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	340 000,00	340 000,00	340 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	60 000,00	150 000,00	150 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	404 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	404 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 244 000,00	6 058 000,00	6 058 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		46 640 545,00	61 184 330,00	61 184 330,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 184 330,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 650 000,00	7 630 000,00	7 630 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	2 980 000,00	2 980 000,00
1314	Subv. équipt Communes	1 000 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	1 150 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 961 545,00	15 450 009,34	15 450 009,34
1641	Emprunts en euros	5 961 545,00	13 450 009,34	13 450 009,34
1678	Autres dettes condit° particulières	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 611 545,00	23 080 009,34	23 080 009,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458216	Modification réseau (prolongation ligne 11) (5)	500 000,00	120 000,00	120 000,00
458217	Ligne 14?Maison Blanche?RATP (5)	755 000,00	0,00	0,00
458218	Raccordement BE de la RD1 sur le collecteur d'Asnieres (5)	240 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 495 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 106 545,00	23 200 009,34	23 200 009,34
021	Virement de la section d'exploitation	5 240 000,00	10 569 320,66	10 569 320,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	25 890 000,00	26 310 000,00	26 310 000,00
2801	Frais d'établissement	0,00	38 598,12	38 598,12
28031	Frais d'études	490 000,00	562 779,47	562 779,47
28033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	200 000,00	144 420,58	144 420,58
281311	Bâtiments d'exploitation	170 000,00	145 779,78	145 779,78
281315	Bâtiments administratifs	900 000,00	908 778,05	908 778,05
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	500,00	245,64	245,64
28151	Installations complexes spécialisées	500 000,00	292 167,52	292 167,52
281532	Réseaux d'assainissement	22 038 500,00	22 492 461,63	22 492 461,63
28154	Matériel industriel	300 000,00	249 494,28	249 494,28
28155	Outillage industriel	70 000,00	77 691,29	77 691,29
281562	Service d'assainissement	20 000,00	180 055,10	180 055,10
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	900 000,00	556 579,20	556 579,20
28183	Matériel de bureau et informatique	250 000,00	615 580,34	615 580,34
28184	Mobilier	50 000,00	45 369,00	45 369,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		31 130 000,00	36 879 320,66	36 879 320,66
041	Opérations patrimoniales (8)	404 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	404 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		31 534 000,00	37 984 320,66	37 984 320,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		46 640 545,00	61 184 330,00	61 184 330,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				61 184 330,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					25 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					25 800 000,00									
	DEXIA	01/01/2007			25 800 000,00	F		4,850	0,000		A	C Amortissement annuel constant		-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
	AESN				0,00	F		0,000	0,000		A	C Amortissement annuel constant		-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 292 376,45									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 292 376,45									

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
	SIAAP	01/01/2005			1 292 376,45	F		0,000	0,000		A	C Amortissement annuel constant		-
Total général					27 092 376,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BP - 2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 625 997,26				1 334 649,08	709 360,87	0,00	303 448,82	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 625 997,26				1 334 649,08	709 360,87	0,00	303 448,82	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	14 625 997,26	10,00	F	4,850	1 334 649,08	709 360,87	0,00	303 448,82	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		13 325 966,12				3 197 000,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		13 325 966,12				3 197 000,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	A-1	13 325 966,12	0,00	F	0,000	3 197 000,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	A-1	0,00	10,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		27 951 963,38				4 531 649,08	709 360,87	0,00	303 448,82	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BP - 2019

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunne</i>)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 951 963,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	16/12/2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Structure du réseau - Ouvrage de génie civil (durée variable)	60	13/11/2007
L	Structure du réseau - Aménagements structurels ou de sécurité	30	13/11/2007
L	Structure du réseau - Bouches d'égouts	15	13/11/2007
L	Equipements du réseau - installations complexes spécialisées	15	13/11/2007
L	Equipements du réseau - matériel de régulation du réseau (vannes, automates, pompes)	6	13/11/2007
L	Equipements du réseau - instruments de métrologie	3	13/11/2007
L	Bâtiments administratifs - Bâtiments	30	13/11/2007
L	Bâtiments administratifs - Agencements, installations électriques et téléphoniques (durée variable)	15	13/11/2007
L	Matériel et mobilier - Mobilier de bureau	10	13/11/2007
L	Matériel et mobilier - Equipement bureautique (informatique et logiciels)	3	13/11/2007
L	Matériel et mobilier - Systèmes d'informations géographiques et de télégestion industrielle	5	13/11/2007
L	Matériel et mobilier - Matériel d'exploitation (engins de curage, outillages, machines)	10	13/11/2007

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 634 650,00	I 9 634 650,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 681 650,00	4 681 650,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 484 650,00	1 484 650,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 197 000,00	3 197 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 953 000,00	4 953 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 953 000,00	4 953 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 634 650,00	0,00	0,00	9 634 650,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		36 879 320,66	III 36 879 320,66
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		36 879 320,66	36 879 320,66
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	38 598,12	38 598,12
28031	Frais d'études	562 779,47	562 779,47
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	144 420,58	144 420,58
281311	Bâtiments d'exploitation	145 779,78	145 779,78
281315	Bâtiments administratifs	908 778,05	908 778,05
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	245,64	245,64
28151	Installations complexes spécialisées	292 167,52	292 167,52
281532	Réseaux d'assainissement	22 492 461,63	22 492 461,63
28154	Matériel industriel	249 494,28	249 494,28
28155	Outillage industriel	77 691,29	77 691,29
281562	Service d'assainissement	180 055,10	180 055,10
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	556 579,20	556 579,20
28183	Matériel de bureau et informatique	615 580,34	615 580,34
28184	Mobilier	45 369,00	45 369,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	10 569 320,66	10 569 320,66

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 879 320,66	0,00	0,00	0,00	36 879 320,66

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	9 634 650,00
Ressources propres disponibles	IV	36 879 320,66
Solde	V = IV – II (6)	27 244 670,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458116	Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	663 124,00	0,00	270 000,00	270 000,00
458116 Modification réseau (prolongation ligne 11) (5)	663 124,00	0,00	270 000,00	270 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
458216 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	663 124,00	0,00	270 000,00	270 000,00
RECETTES (b)	361 415,00	0,00	120 000,00	120 000,00
458216 Financement par le tiers (7)	361 415,00	0,00	120 000,00	120 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
458116 Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	361 415,00	0,00	120 000,00	120 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
35405 Ecole de l'Eau et de l'Assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020 000,00	-1 020 000,00
34501 GTC et réseau transmission	550 000,00	0,00	550 000,00	227 875,03	0,00	322 124,97
35404 Réaménagement de la visite publique des égouts	4 600 000,00	0,00	4 600 000,00	0,00	2 167 500,00	2 432 500,00
34704 Réseau fibre optique	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	17 000,00	3 000,00
34801 acquisition de matériel d'exploitation	5 000 000,00	1 230 000,00	6 230 000,00	1 963 614,93	1 088 000,00	3 178 385,07
34802 acquisition de mobilier	20 000,00	20 000,00	40 000,00	0,00	17 000,00	23 000,00
34602 amélioration - modernisation curage	250 000,00	2 000 000,00	2 250 000,00	0,00	1 700 000,00	550 000,00
35002 aménagements espace public	800 000,00	0,00	800 000,00	892 039,89	977 500,00	-1 069 539,89
03848 avances forfaitaires sur marché	4 638 883,76	1 105 000,00	5 743 883,76	3 230 644,29	2 210 000,00	303 239,47
34304 bassins de stockage	4 935 000,00	0,00	4 935 000,00	3 614 861,15	4 428 500,00	-3 108 361,15
35910 bassins stockage intercept. buffon mazas	7 280 000,00	70 720 000,00	78 000 000,00	0,00	425 000,00	77 575 000,00
35306 branchements particuliers	17 293 746,57	5 100 000,00	22 393 746,57	10 618 025,36	4 335 000,00	7 440 721,21
34706 cartographie 3d	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	495 983,18	3 532 600,00	5 971 416,82
03847 compte de tiers	10 505 000,00	0,00	10 505 000,00	6 479 800,85	270 000,00	3 755 199,15
35906 création d'un garage à bateaux	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	16 673,52	170 000,00	1 013 326,48
35905 création puit de service curage	500 000,00	0,00	500 000,00	69 524,59	0,00	430 475,41
35301 diagnostic des ouvrages	2 000 000,00	650 000,00	2 650 000,00	591 587,93	552 500,00	1 505 912,07
35904 déversoir orage vincennes charenton péri	6 250 000,00	0,00	6 250 000,00	0,00	1 275 000,00	4 975 000,00
35909 egout promenade sud estacade	500 000,00	0,00	500 000,00	82 888,89	0,00	417 111,11
34301 etudes préliminaires	4 106 000,00	600 000,00	4 706 000,00	2 422 068,76	416 500,00	1 867 431,24
35004 extension du t3	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	1 484 212,09	212 500,00	3 287,91

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
34601 installation de bouches sélectives	850 000,00	0,00	850 000,00	459 150,38	0,00	390 849,62
34703 logiciels	490 000,00	50 000,00	540 000,00	166 627,65	127 500,00	245 872,35
34302 maillage des collecteurs	20 000 000,00	0,00	20 000 000,00	744 580,59	0,00	19 255 419,41
34702 matériels	2 854 000,00	450 000,00	3 304 000,00	1 700 131,22	382 500,00	1 221 368,78
35003 opérations ponctuelles - gpru	5 392 628,00	0,00	5 392 628,00	2 526 882,24	0,00	2 865 745,76
35001 provisions pour petits aménagements	11 167 988,00	6 000 000,00	17 167 988,00	5 890 822,68	5 100 000,00	6 177 165,32
34902 rehabilitation collecteur clichy centre	4 600 000,00	0,00	4 600 000,00	4 378 191,70	0,00	221 808,30
35903 rehabilitation collecteur javel	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	1 525 131,66	0,00	474 868,34
35907 rehabilitation berthier gouvion saint cy	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	85 000,00	2 915 000,00
35908 rehabilitation collecteur marceau aval 2	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	2 082 500,00	2 417 500,00
35303 rehabilitation des ouvrages secondaires	40 370 000,00	4 710 000,00	45 080 000,00	19 805 749,44	5 533 500,00	19 740 750,56
35304 rehabilitation des réseaux des bois	1 500 000,00	500 000,00	2 000 000,00	499 406,52	374 000,00	1 126 593,48
34604 rehabilitation-temporisation rc	1 590 000,00	300 000,00	1 890 000,00	776 396,63	255 000,00	858 603,37
34502 stations de gestion locale	14 263 000,00	11 000 000,00	25 263 000,00	117 674,76	5 227 500,00	19 917 825,24
34701 t.i.g.r.e.	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	774 571,92	151 300,00	974 128,08
34303 traitements des points singuliers	600 000,00	300 000,00	900 000,00	0,00	180 030,00	719 970,00
35403 travaux dans locaux	6 650 000,00	5 600 000,00	12 250 000,00	2 101 699,53	1 139 000,00	9 009 300,47
35401 travaux de réparation des ouvrages	22 678 000,00	4 035 000,00	26 713 000,00	17 783 013,81	3 429 750,00	5 500 236,19
35402 travaux de sécurité	12 032 292,38	1 550 000,00	13 582 292,38	7 825 203,30	1 317 500,00	4 439 589,08
34901 vannes a effacement rapides	4 900 000,00	0,00	4 900 000,00	417 911,05	0,00	4 482 088,95
35305 voies privées	3 807 102,47	1 000 000,00	4 807 102,47	2 243 728,81	850 000,00	1 713 373,66

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		52,00	0,00	52,00	49,00	3,00	52,00
Adjoint administratif	C	27,00	0,00	27,00	27,00	0,00	27,00
Attaché d'administration et chef des services administratifs	A	3,00	0,00	3,00	5,00	0,00	5,00
Chargé de mission cadre supérieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Secrétaire administratif	B	22,00	0,00	22,00	17,00	0,00	17,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		458,00	0,00	458,00	425,00	0,00	425,00
Adjoint technique principal (filière ouvrière)	C	39,00	0,00	39,00	16,00	0,00	16,00
Chef d'exploitation	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef d'exploitation (filière ouvrière)	A	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Egoutier (filière ouvrière)	C	190,00	0,00	190,00	197,00	0,00	197,00
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	A	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes (et chef d'arrondissement)	A	26,00	0,00	26,00	23,00	0,00	23,00
Personnel de maîtrise (filière ouvrière)	B	63,00	0,00	63,00	53,00	0,00	53,00
Technicien de Services Opérationnels (filière ouvrière)	B	74,00	0,00	74,00	74,00	0,00	74,00
Technicien supérieur	B	44,00	0,00	44,00	40,00	0,00	40,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		510,00	0,00	510,00	474,00	3,00	477,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BP - 2019

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .